

**A compléter et
à retourner à la DDT**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CANTAL

**Déclaration de tir du brocard en été
dans le cadre de l'arrêté préfectoral n°2004-2047 du 23 novembre 2004
modifié par l'arrêté préfectoral n°2008-941 du 6 juin 2008**

Saison 201.../ 201.....

Je soussigné,

M (*nom et prénom*) :

demeurant (*adresse complète*) :

Responsable du territoire de chasse : (*préciser le nom du lot et la commune*) :.....
.....

dont je suis détenteur ou locataire du droit de chasse ;.

demande à pratiquer le tir d'été du brocard dans le cadre du plan de chasse attribué pour la saison et dans les conditions prévues par l'arrêté préfectoral susvisé.

Nombre maximal d'animaux à tirer :

Numéros des bracelets à utiliser :

Fait à le

Le détenteur ou locataire du droit de chasse

Validé à Aurillac, le

Le directeur départemental
des territoires,

Les chasseurs autorisés à pratiquer le tir du brocard d'été doivent être en possession d'une copie de la présente autorisation.

Nom et adresse

**Compte rendu de tir du brocard en été
dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 2004 -2047 du 23 novembre 2004 modifié**

Année : 201. / 201.

Demandeur :
demeurant :

Bracelets attribués numéros :

Tireur	Nombre de sorties	Bracelet	Date de tir	Poids (non vidé)	Trophée	Observations (renards prélevés....)

Observations :

Fait à, le
(signature)

A retourner au plus tard le 1^{er} octobre à :

Direction départementale des territoires
Service environnement
BP 10414
15 004 AURILLAC